

A vos côtés, chaque jour



L'ACTU AEP Nos ACTIONS



Retour des élus UDPA au CSE des 28 et 29 mai

Juin 2020 ne ressemblera pas à juin 2019. Axa devrait en tenir compte !

Déclaration des élus UDPA au CSE du 28 mai

La mesure d'accompagnement fixée initialement à 50% d'abattement des seuils et OMP pour le mois d'Avril 2020, a été revue à la hausse pour la porter à 60%.

De fait le chiffre d'affaires espéré à hauteur de 30% comparé à celui d'Avril 2019 a finalement atteint 26%, ce qui revêt en soi une performance.

Pour le mois de Mai, les salariés volontaires bénéficient d'un abattement de 50% des seuils et OMP et d'une garantie de gain à hauteur de 80% basée sur le mois de Mai 2019.

Ce même mois de Mai dont généralement la rémunération est en baisse.

La reprise réelle d'activité a été fixée le 18 mai ce qui laisse un temps très court pour reprendre des rdv, qui plus est dans un contexte médiatique très dégradé de l'image d'AXA France, et avec la contrainte supplémentaire du respect des mesures sanitaires, et d'une formation obligatoire qui ne semble pas être suivie partout.

Aussi l'UDPA réitère nos demandes de maintien d'une garantie de gain et d'un abattement de seuils et OMP sur le mois de Juin pour faciliter le retour à l'activité.

Par ailleurs l'information de l'encadrement selon laquelle l'entreprise allait lancer une stimulation « très accessible », puis la découverte surprise d'une stimulation classique n'a pas vocation à dynamiser le moral des conseillers commerciaux déjà durement éprouvé.

De plus envoyer des messages aux commerciaux et leur demander de planifier pas moins de 50 rdv sur les 3 semaines de Juin, alors même qu'en temps normal la moyenne est à 6, qui plus est dans la situation de crise sanitaire actuelle est juste inadmissible.

Pour l'UDPA, la bienveillance vis-à-vis des salariés volontaires ou non volontaires et surtout des personnes vulnérables doit être le maître mot en cette période inédite pour que chacun puisse reprendre sereinement son travail.



S'il vous reste un solde de congés payés (CP) non pris au 31 mai 2020, vous avez la possibilité de les transférer dans votre PERCO depuis [Pléiades](#), entre le 1er juin et le 30 juin 2020.

Découvrez le mode opératoire en consultant [votre Espace RH](#).

Sans action de votre part, vous perdrez ce reliquat de congés.

Rappel des 3 campagnes de transfert des congés dans le PERCO pour 2020 :

- Transfert des jours de repos (JR) dans le PERCO : du 6 au 31 janvier 2020
- Transfert des congés payés (CP) dans le PERCO : du 1er au 30 juin 2020
- Transfert du compte épargne temps (CET) dans le PERCO : octobre 2020

Le transfert de vos CP dans le perco sera visible sur la paie de juillet, et l'investissement du montant sera visible courant août sur le site [capaesi.com](#).

Difficile de travailler comme avant : le port du masque fatigue et les contraintes sanitaires compliquent et allongent les temps de rendez-vous.

L'UDPA demande à AXA des mesures d'accompagnements financiers pour Juin. La direction répond **NON** pour l'instant d'après les indicateurs salesforce la reprise est très visible avec une nette augmentation du nombre de rdv qui passe en moyenne à 6. En conséquence, vos élus restent inquiets pour les jeunes entrants, les femmes ayant des enfants en bas âge et les salariés vulnérables y compris ceux qui n'ont pas osés se déclarer comme tels.

Pour l'UDPA personne ne doit être oublié !

A suivre en pages suivantes : L'attention UDPA pour Animateurs et jeunes entrants ; prime pouvoir d'achat c'est non ; pas de reprise de commissions IARD -2 mois remboursés ; gel des reprises de commissions en retraite, +20000 up Prévoyance ; recrutement et c@pventes, refus du full distanciel ; remplacement ipad en 2021 ; participation et intéressement.

UDPA porte ses revendications et son attention sur les jeunes entrants, leurs animateurs, mais également les plus fragilisés dont les femmes avec de jeunes enfants.

Pour l'UDPA, l'avenir d'un réseau, ne peut se faire sans de nouveaux entrants.

Il faut donc qu'ils restent en confiance dans ce métier, qu'ils aient des perspectives d'avenir.

Pour eux la reprise, et sans doute la traversée de la crise économique que nous connaissons sera encore plus difficile que pour des commerciaux confirmés forts d'une expérience métier et ayant une ressource portefeuille clients plus importante. Pas simple de prospecter dans cette situation inédite de déconfinement et à la veille d'une période estivale.

Sans faire de discrimination , **l'UDPA porte une attention particulière aux jeunes entrants**, et propose d'améliorer les dispositifs pour booster leur rémunération.

L'UDPA revendique pour les conseillers de moins de 2 ans

- Une réduction de leur OMP sur les mois qui arrivent,
- Un abaissement des tranches de seuils sur le complément d'objectif trimestriel,
- Une prime forfaitaire sur toute souscription Masterlife, qui améliorera le commissionnement.
- Une dotation supplémentaire de portefeuille clients
- Une prime nouveaux clients

L'ensemble des animateurs sont inquiets pour la réussite de leurs collaborateurs débutants, et en particulier ceux issus de c@pventes de mars et de fin mai. La

formation initiale à distance leur impose une activité de formation et de terrain accrue. Les animateurs commerciaux auront-ils le temps suffisant ? Eux qui ont soutenu leurs équipes pendant cette période inédite, et qui continueront à déployer une adaptabilité commerciale, voient leur rémunération baissée. Contrairement aux conseillers commerciaux, ils n'ont pas bénéficié de garantie de gain (GdG) COVID 19, sous prétexte qu'ils étaient déjà en GdG (90 % de leur rémunération 2018). Seuls les variables basés sur la production des conseillers permettent de dépasser leur garantie de gain. Cette perte d'activité consécutive au confinement leur est préjudiciable.

Autre point d'inquiétude, leurs objectifs ne seront revus que début juillet lors des commissions de concertation. **L'UDPA revendiquera une baisse d'au moins 50 % des objectifs.**

Il est important que les animateurs commerciaux puissent retrouver une sérénité et ne se sentent pas les seuls lésés, tout comme ceux qui sont les plus fragilisés par la situation inédite du Covid-19.



PRIME POUVOIR D'ACHAT c'est NON !

Pour rappel en Mars 2019, 1.536 commerciaux sur un effectif de 3.211 ont perçu une « prime pouvoir d'achat » avec un montant de 1.000 € pour 1.367 collègues dont le salaire brut annuel est inférieur à 32.000 euros.

Comme vous le savez le gouvernement a reconduit ce dispositif pour 2020.

L'**UDPA** a naturellement relayé vos demandes auprès de notre Direction de verser cette prime. L'entreprise a caractérisé les résultats 2019 du réseau AEP de « STRATOSPHERIQUES », à grand renfort de communication auprès des actionnaires. Elle se félicite d'être « solide financièrement avec un ratio de solvabilité maintenu à 182% » et la Direction Générale confirme le versement d'un dividende divisé par 2 soit 1.7 Milliard d'€ tout en se réservant la possibilité de verser « un complément » en fin d'année si les conditions de marché et réglementaires sont favorables. Notre Direction rejette la demande UDPA arguant que: « La Prime ne doit pas avoir le caractère de versement régulier sinon cela relève d'une augmentation salariale déguisée ».

Nous vous laissons apprécier à sa juste mesure cet argument qui résume à lui seul, le vrai visage de l'employeur de référence !

IARD : remboursement de 2 mois de cotisations pour les professionnels (TPE et PME) ayant cessé leur activité.
L'UDPA OBTIENT qu'il n'y ai pas de reprise de commissions.



REPORT DES REPRISES DE COMMISSIONS EN RETRAITE

L'UDPA partage cette avancée, fruit de nos discussions constantes sur ce sujet.

Contrats concernés : Retraite des Pros, Ma Retraite et PERP Référence souscrits entre le 01/05/2018 et le 30/04/2020 mis en réduction pour arrêt de paiement des primes en 2020 (date échéance de prime entre le 1^{er} mai 2020 et le 31 août 2020).

- Application d'un barème de reprise de 2 % d'up en cas d'arrêt de primes.
- Un point de la situation des contrats sur la production de novembre.

UDPA est intervenu pour une attention particulière en Prévoyance lors des reprises de commissions de + 20 000 up.



Recrutement : confiance de la Direction pour atteindre ses objectifs Prudence côté UDPA, et REFUS du Full distanciel sur c@pventes.

95 recrutements sur c@pvente dont 10 expérimentés, 69 inscrits sur l'école du mois de Mai, Covid oblige le distanciel. 69 cédés issus de CQP ou alternance. Axa estime être en avance sur son plan de recrutement et décide de supprimer l'école de vente du 31 août. En comptabilisant l'école de vente de Mai puis celles de Juillet et de cet automne prochain le réseau devrait atteindre son objectif de 450 recrutements.

Il semblerait que la crise favorise la hausse des demandes d'embauches. La Direction ne nous rassure pas du tout en annonçant que pour « l'instant l'école de vente ne passe pas à 100% en distanciel c'est trop tôt ». **Pour l'UDPA, la formation initiale doit rester en présentiel.** Au-delà de l'apprentissage technique, les nouveaux entrants doivent s'intégrer dans la culture de l'entreprise et s'approprier la conduite d'un rendez-vous. Nous mettons une alerte sur une dégradation continue de l'intégration.

Pour l'UDPA : Si le niveau des recrutements est sur une bonne dynamique, il n'en reste pas moins vrai que les difficultés rencontrées par la livraison de l'IPAD, la mise en connexion tardive et une assistance très chaotique fragilisent les nouveaux entrants. Si l'on rajoute les contraintes sanitaires et d'environnement économique instables, nous restons très prudents. **La charge de travail des AC risque de peser dans les mois à venir.** Consciente de cette réalité, la Direction limite à un recrutement par animateur et par trimestre de façon à lui laisser le temps d'intégrer (*et de former*) le jeune entrant. Merci, mais le métier d'intégrateur est fastidieux et occupe le temps et l'énergie des animateurs, souvent au détriment d'autres salariés.

Au 1^{er} trimestre 2020 une baisse des départs **145**, versus **162** en 2019.

Sur l'analyse des départs : 18% d'entre eux sont démotivés par un manque de perspectives. C'est bien là, tout l'enjeu **d'une véritable ligne de vie professionnelle.** L'UDPA porte dans cette demande de négociation.



Remplacement en 1^{er} trimestre 2021 de l'IPAD modèle 2020.

Décalage lié à COVID et surtout à l'annonce d'Apple de mettre fin à la commercialisation de l'IPAD 2018. Axa a fait donc le choix de remplacer le parc actuel, par le **modèle 2020** mais cela implique un décalage pour le pilote qui aura lieu après l'été. La généralisation sera effective sur le T1 2021. ☺ **Le nouveau modèle est doté d'avancées technologiques qui améliorent la connexion réseau.**

Pour **l'UDPA**, il convient de s'assurer du bon suivi par l'assistance des appareils actuels jusqu'à leur renouvellement. Ce retard ne va pas solutionner la problématique des batteries. **L'UDPA** demande également une capacité de stockage accrue sur One Drive, une amélioration de la durée de connexion et une meilleure capacité pour la gestion des pièces jointes.

Participation et intéressement

Vous pourrez faire choix de paiement ou d'investissement du 8 au 22 juin.
Rappel l'investissement **PERCO à hauteur de 750€ est abondé** par l'Entreprise du même montant.

Notre participation mérite un intéressement digne!
Et un intéressement digne mérite notre participation !!



Bulletin d'adhésion à l'UDPA-UNSA

Nom				Prénom		
Adresse						
Tel mobile				CP et Ville		
E-mail						
Fonction				Depuis le		
Je déclare adhérer à l'UDPA UNSA, le ____ / ____ / 2019						
Signature						
Cotisation	EB	EI	INSP			Faites vos comptes :
Par an	100 €	120 €	160 €	Chèque (à l'ordre de l'UDPA)	<input type="checkbox"/>	Réduction fiscale ou crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation.
Tous les 3 mois	25 €	30 €	40 €	Par Prélèvement (Joindre un RIB)	<input type="checkbox"/>	

Vous souhaitez adhérer, contactez un élu UDPA



**Claudine
MAGUSTO
BOURGEOIS**

06 60 64 93 65
Représentante
proximité
IDF
Responsable
de Clientèle



**Dominique
GULLUSCIO**

06 74 53 70 09
Représentant
proximité
Nord-Est
Elu CSE
Chargé de Clientèle
Classe D et S



**Eric
GRAZIANI**

06 51 11 45 44

Représentant
Proximité
Sud-Est
Elu CSE
Responsable de
Clientèle



**Christophe
SESSIECQ**

06 03 78 61 86

Représentant
Proximité Sud-Est
Coordinateur
national de Terrain
EB/EI
Responsable de
Clientèle



**Bertrand
TESTU de Balincourt**

06 84 79 30 76
représentant
Proximité
Sud-Ouest
Chargé de Clientèle



**Nathalie
LOUSTALOT**

06 79 61 60 97

Représentante
Proximité
Sud-Ouest
Elue CSE
Chargée de
clientèle



**Francois
BLANCHECOTTE**

06 09 11 87 43
Elu CSE
comité de groupe
France
Comité Européen
Secrétaire
Général UDPA



**Pascal
SOULLARD**

06 09 95 26 55

Représentant
Proximité
OUEST
Chargé de
Clientèle



**Christophe
ROCHER**

06 09 94 06 87

représentant
proximité Ouest
Inspecteur
Conseil



**Giulia
SCHUMACHER**

06 76 71 38 06

Elue CSE
Déléguée
Syndicale
Centrale



**Fernando
JORGE**

06 89 90 11 97

Elu CSE
Animateur
Commercial



**Jaime
MARTINS**

06 18 44 52 22

Délégué de
coordination
Syndical
Animateur
Commercial



**Xavier
BOULLY**

06 40 46 29 16

Coordination
Inspection
Représentant
Syndical CSE